

**Colibris 01 Bresse Revermont**  
**Groupe Economie du 18 avril 2016**

**Voir in fine, 2 compte-rendus de visite sur des monnaies locales voisines**

**Monnaie locale**

Suite à la visite d'Hubert à Chambéry auprès des personnes s'occupant de la monnaie locale (l'ELEF) nous avons des éléments nouveaux. De nouvelles questions également auxquelles nous cherchons des réponses.

Pour ce faire, les réunions hors Colibri deviennent indispensables et obligatoires pour avancer sur ce sujet de la monnaie locale. Un calendrier est en place.

**Ordre du jour de la prochaine réunion :**

Communication auprès des Radios, Journaux, du site Colibri qui va se monter, comment et par qui ?

Questionnement sur l'intérêt d'une création d'association pour porter ce projet.

Mise en place de RDV divers auprès de la mairie de Bourg, de l'Agglo, de Biocoop (qui prépare un moyen de paiement propre au réseau Biocoop), des personnes de la PIVE à Lons, du réseau Locavor (jeudi soir Tannerie).

**Répertoire des initiatives**

Avance petit à petit. Lien redistribué par mail par Maxime.

**Cr d'un RDV « infos-monnaie locale complémentaire l'ELEF » à Chambéry par Hubert GUILLET**

- Dans le cadre du groupe Colibri 01 et de sa commission économique
- Avec Mr Philippe Vachette du vendredi 1/04/2016 pendant 1heure (une des personnes à l'origine de la monnaie locale et aussi de l'accorderie il ya 3 ans, 2 services cogérées par 3 personnes salariées dans la mutualisation)
- Et sur la base du bon document de travail de Marie-Pierre Gilibert où ont été présentées et échangées en commission « éco » du 21 mars les avantages et freins des monnaies locales complémentaires comme l'Eusko et la Gonnelle ainsi que les liens avec les choix réalisés dans les chartes.

**Pour la petite histoire :**

- L'ELEF sur Chambéry est officielle depuis 15 mois. Elle fait référence aux 4 sans culs célèbres pour avoir aidé les troupes à passer les Alpes, 4 éléphants monumentaux dans la fontaine d'une place centrale de Chambéry.
- Philippe Vachette est un géographe de profession en retraite, un associatif multi-carte qui assure dans le temps. Il a participé activement à la création (il continue à accompagner dans le conseil) de la dynamique commune « accorderie-monnaie locale » sur leur bassin de vie de 120 000 habitants dont les 2 villes principales sont Chambéry et Aix-les-Bains.
- La notion de « bassin de vie » relève avant tout de la relation de proximité d'intérêts entre le domicile et le travail de ses habitants (circuits courts)
- J'ai investi un billet de 2 ELEFS à présenter à notre prochaine réunion du 18 mars
- Les monnaies locales dans le monde représenteraient 1/100 000 ème du total des sommes en circulation

**Je me suis situé ou presque aux 3 questions de départ**

- **Le budget de l'accompagnement de la monnaie et son personnel (100 000 €)**
- **La charte (de la théorie à la pratique)**
- **La relation et les engagements dans le temps avec les collectivités locales et territoriales**

### **- Le budget de l'accompagnement de la monnaie et son personnel (100 000 €)**

Pour eux c'est un budget associatif de 150 000€ qu'il faut diviser par deux « accorderie (1200 accordeurs) - ELEF » avec mutualisation d'un poste de coordination, d'accueil-permanence et un poste de comptable, sachant qu'un animateur-permanent est spécifique à la monnaie locale (nous pourrions disposer de leur budget)

L'utilisateur paye une adhésion de 1€/an et les 100 prestataires 50€ chacun

70 000 ELEFS ont été échangés en 15 mois avec le crédit coopératif (la banque la moins sale du marché avec la banque postale) sachant que la NEF pourra être sollicitée en 2017 par les associations. Les relations sont très importantes à nouer avec le responsable d'agence. Au pays basque 500 000 Euskos sont échangés.

Leur ambition est de passer à 150 000 ELEFS très rapidement, car au-delà de la démarche militante du « pense pas bête », il ya un modèle économique qui doit faire ses preuves ou sur 10€ échangés, 7 doivent servir le territoire et non largement l'inverse et non comme le système actuel qui privilégie la spéculation financière à l'investissement et au soutien de la production économique.

### **- La charte (de la théorie à la pratique)**

Elle existe, elle est ambitieuse (voir sur site), c'est une référence (inspirée d'autres chartes et elle est spécifique quand même aux réalités de leur territoire), et c'est un état d'esprit à développer et des pratiques à mettre en application sans dissuader les bonnes volontés par de la bureaucratie et de exigences trop élitistes voire idéalistes.

Un conseil de bénévoles avec l'équipe de salariés se concertent régulièrement 2 fois par mois sur la base des valeurs de la charte. Une stratégie de communication est planifiée (événements, forums, festivités, etc.) et gérée par les salariés et bénévoles pour faire de la pédagogie au plus grand nombre de personnes et accompagner ceux qui pratiquent.

Les commerçants n'ont pas 2 caisses et il n'y pas de fonte de la monnaie.

Le mode de paiement papier reste une démarche, un support pédagogique (épicerie et Monopoly) mais la dématérialisation est prioritaire et urgente pour crédibiliser le modèle économique et faciliter les relations avec et entre commerçants

### **- La relation et les engagements dans le temps avec les collectivités locales et territoriales**

30% du budget représente le soutien actuel des collectivités avec une convention pluri annuelle de départ et dégressive (de plus de 50% à la création).

Après la gauche, la droite récemment aux municipales sur Chambéry, les conventions sont respectées et les relations sont bonnes pour un développement local économique-social et environnemental de qualité. Cette dynamique est encouragée, elle développe des réseaux et valorise l'image des participants.

La loi d'avril 2014 sur l'économie sociale et solidaire (B Hamon) et la possibilité de création de monnaie locale pose des règles officielles qui nous permettent d'avancer en toute légalité

### **D'autres contacts sur Chambéry :**

- Le permanent monnaie, Henri Chayset [hchays@lamonnaieautrement.org](mailto:hchays@lamonnaieautrement.org)

- La coordinatrice accorderie-ELEF, marion Ducasse [mducasse@lamonnaieautrement.org](mailto:mducasse@lamonnaieautrement.org)

Un film de référence d'après Philippe Vachette ; « moi, la finance et le développement durable » (Lemaire -Darnaud 2010)

CR le 6/04/2016 Hubert Guillet

### **Cr Lons le Saunier réunion du 21/04/2016 Monnaie Locale Complémentaire « Pive » par Hubert Guillet**

Co voiturage entre Colibris avec Blandine Poirson et son ami de St Amour

Nous étions donc 3 personnes du groupe de Bourg en Bresse-Revermont à la réunion ou étaient présents 30 personnes avec Mme Magalie Vignal (animatrice du groupe de Lons) et Mr Sébastien Paris le permanent de la Pive de Besançon (20h-22h30).

La Pive en introduction est une Initiative de niveau régional, en recherche-action depuis 2 ans, à partir de Besançon et avec de nombreuses villes de taille moyenne dont Lons, dans le cadre d'une association « la franchise » en 2014, puis en 2016 « la Pive ».

**Le lancement de la Pive est différé (3 mois minimum) pour des raisons techniques :**

-les négociations avec les banques en référence sont en cours ( la Nef, Le crédit coopératif, le crédit agricole, la banque de France, etc)

-Ingénierie lourde (de nombreux dossiers en même temps) gérée par le nouveau conseil d'administration de Besançon , le permanent mr Sébastien Paris et les groupes des villes moyennes associées ont du reprendre il ya 6 mois, les premiers pas de la première équipe de 2014.

-la création d'une caisse de crédit mutuel, dépôt de garantie (20 000€) pour la banque de France pose des questions avant officialisation imminente et emprunt total de 80 000€

-la communication (entre membres, et à destination des prestataires) nécessite des outils techniques performants. Ils évoluent actuellement

**L'ordre du jour retenu de cette réunion est l'argumentaire à soutenir auprès des potentiels prestataires ( sous forme de questions réponses)**

-La charte avec ses valeurs éthiques, sociales, environnementales est une référence qui reste non contraignante et positionne le prestataire dans une dynamique de progrès. Parfois le groupe local s'adaptera au contexte socio-économique des bassins de vie. Le choix des prestataires reste au groupe local représenté par 2 collègues (consommateur, citoyens, associations –prestataires). Il existe une grille de lecture, pour une procédure d'agrément au-delà de critères très voir trop précis et ou dissuasifs.

- pour la double caisse, il n'y a pas de double comptabilité. La MLC est considérée comme un chèque restaurant, chèque cadeau ou un chèque de banque. On ne rend pas la monnaie .l'exemple de 5.85€ en fait est décomposé en 5 Pive et 0.85€

-en monnaie papier on ne peut plus payer au-delà de 1000€ et les commerces privilégient la carte bancaire si le dispositif n'est pas très coûteux. Il existe dans le Puy de Dôme (la Doume) un logiciel récent opérationnel et économique à coupler avec la caisse enregistreuse..

-la relation avec les banques pour les 2 collègues reste complexe et clivant. Le système de paiement électronique semble la réponse la plus opérationnelle à moyen terme. La notion de banque française « éthique » interroge lourdement les participants et il ya des banques européennes en référence si les Françaises n'assurent pas en confiance.

Des animations-formations s'imposent pour se préparer à cet exercice de communication avec des prestataires potentiels. Sur Lons une dizaine de commerces sont dans le coup et il reste un gros travail de prospection. L'équipe est confiante et volontaire.

Une grille d'enquête existe et la notion de parrainage pour les nouveaux s'imposent ou il faudra évoluer en binôme au minimum.

Les petites permanences au « troquet » sont reconduites le mardi et le jeudi à partir de 18h.Elles sont animées par l'animatrice Magalie (en référence aux méthodes de démocratie des nuits debout) et un stagiaire en formation bancaire pendant 4 mois.

La réunion se termine à 22h30 avec des insatisfactions sur la tenue de l'ordre du jour.

Des éléments de réponses sont énoncés sur le fait qu'au départ le noyau de base de 9 personnes est victime de son succès et gérer une réunion à 10 et à 30 personnes ce n'est pas pareil. La co construction à ses limites.la relation groupe local-CA Besançon qui montre la voie et laisse des marges évolutives très vite ,parfois déstabilisent.

**Quelques dates :**

-Prochaine réunion du groupe de Lons le Saunier le 19 mai à 20h (ordre du jour , actualités démarches, la charte)

-Au niveau de Besançon AG Le 24 mai

-Du 13 au 16 mai un congrès national des MLC ?? (à confirmer)

Cr Hubert Guillet le 24/04